



EDITORIAL



Bonne Année 2015

Ce bulletin vous parvient au moment de la tenue de notre Assemblée Générale Ordinaire réunie pour la première fois en février. Il s'agit bien, cependant, de faire le bilan de l'année 2014. Alors pourquoi ce report de deux mois par rapport aux années précédentes ?

La réponse est fort simple : en décembre nous ne disposons pas de l'ensemble des éléments pour vous présenter les rapports définitifs relatifs à l'exercice qui s'achève. C'est surtout vrai pour ce qui est des finances. La clôture comptable ne peut intervenir qu'à la date du 31 décembre quand toutes les écritures ont été enregistrées. Pour cela, il est nécessaire d'utiliser la "journée complémentaire" qui correspond normalement au mois de janvier de l'année suivante. En effet, produits et charges doivent être affectés à l'exercice dont ils relèvent. Le résultat qui en découle peut ainsi être analysé de manière exhaustive par votre Conseil d'Administration. Celui-ci dispose alors de l'éclairage nécessaire pour décider des orientations nécessaires à notre vie associative.

Pour la deuxième année consécutive, notre Assemblée se réunit à Beautour. Je tiens à remercier le directeur du Centre qui met à notre disposition, gracieusement, les locaux dont il est responsable, pour le bon déroulement de nos travaux et du moment convivial qui suit ceux-ci.

C'est l'occasion de rappeler notre volonté d'entretenir un partenariat constructif avec ce centre de découverte de la biodiversité. Nous y travaillons, mais dans la limite de nos capacités d'intervention. En effet, nous avons besoin de compétences et de disponibilités pour intégrer la mycologie dans les projets du Centre.

Nous avons pu le constater au cours de la saison, le nombre des déterminateurs va régressant. C'est pourquoi, dès maintenant, il faut préparer la relève ! Ainsi, de septembre à novembre 2014, nous avons ouvert des ateliers, à notre Siège, en direction des administrateurs pour qu'ils puissent acquérir de la méthode et des connaissances mycologiques. Les adhérents qui souhaitent se lancer dans la grande aventure des champignons seront les bienvenus. Pour cela, nous mettrons en place les dispositifs de formation nécessaires sans a priori, sans complexe !

L'année 2014 aura été marquée par une forte activité, sur le plan mycologique bien sûr (*voir pages suivantes*), mais aussi au niveau de la vie associative. Votre Bureau et votre Conseil d'Administration se sont réunis de nombreuses fois afin de consolider nos activités. Un règlement intérieur a été rédigé pour compléter nos statuts. Des projets se dessinent avec notamment le renouvellement de notre fichier d'étiquettes. Pour cela nous avons obtenu le soutien de la Société Mycologique de France.

Dans le précédent bulletin, j'émettais l'idée d'un projet associatif. Pour l'heure, il n'est pas écrit mais le travail mené par votre Conseil d'Administration répond déjà aux objectifs de pérennité que j'entends développer.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2015.

Gérard HERBRETEAU